

Rapport d'évaluation

Plan de réussite du Collège Montmorency

Avril 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège Montmorency se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège Montmorency devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 16 janvier 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège Montmorency¹ lors de sa réunion tenue le 16 janvier 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

-
1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les pièces suivantes :

Plan institutionnel d'amélioration de la réussite et de la diplomation avec lettre de transmission du 8 novembre 2000;

Résolution du conseil d'administration du 29 novembre 2000 avec lettre de transmission du 4 décembre 2000;

Calendrier de mise en œuvre et lettre de transmission du 17 avril 2001;

Cibles de réussite et résolution du conseil d'administration du 16 mai 2001 avec lettres de transmission du 23 mai 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le Collège Montmorency se préoccupe depuis plusieurs années de la réussite et de la diplomation de ses étudiants. Il possède à son actif un certain nombre d'études et de projets fort intéressants et son plan de réussite s'inscrit dans la poursuite d'un processus commencé, il y a plusieurs années.

Le Collège présente une analyse qui repose principalement sur les variables liées au cheminement scolaire de sa clientèle. Le système d'information sur les programmes, développé par le Collège, met en évidence les indicateurs de réussite et de diplomation par secteur et par programme ciblé. Le Collège se base sur différentes données quantitatives, notamment la moyenne au secondaire, les taux de réussite aux deux premières sessions, le taux de réinscription en troisième session et les taux de diplomation par secteur. Les taux de réussite par cours pour les programmes ciblés auraient été utiles pour une meilleure analyse. Par ailleurs, le Collège pourrait s'attarder davantage à la description des caractéristiques socio-économiques, géographiques et culturelles de son milieu et de sa clientèle.

Les principaux obstacles à la réussite et à la diplomation identifiés pour les programmes ciblés sont la faible moyenne au secondaire; la réussite de la première session, de la formation générale et de certains autres cours; l'organisation pédagogique propre à certaines sessions; la motivation des élèves; le choix vocationnel non arrêté et l'impact négatif du travail rémunéré sur la réussite.

De l'avis même du Collège, le phénomène des abandons de fait dans certaines disciplines de la formation générale, les causes de non-persistance des élèves dans certains programmes et la pertinence de l'utilisation de la formule de la formation manquante en comptabilité doivent être analysés. Par ailleurs, considérant que les élèves en session d'accueil et d'intégration sont très nombreux (250 à 300 par année), le Collège compte approfondir son analyse afin de dégager les obstacles à la réussite plus spécifiques à cette clientèle.

En somme, l'analyse est bien documentée et de nature à permettre l'identification de certains obstacles. Elle reste à être complétée, ce que le Collège se propose de faire.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le Collège établit un lien entre son plan de réussite et sa mission. La commission des études a proposé six pistes d'intervention : la mise en évidence de la problématique de réussite et de diplomation particulière à chacun des programmes d'études, le support aux élèves les moins bien préparés, la revalorisation de la formation générale, l'intégration la plus harmonieuse des élèves en première session, la conception et l'utilisation d'outils d'évaluation de qualité, enfin, l'établissement de liens plus étroits entre l'implication des élèves dans les activités parascolaires et leur engagement face à la réussite scolaire. Pour chaque programme ciblé et pour chaque piste présentée, le Collège propose les éléments de contexte, les moyens envisagés, le support offert et prévoit en plus une rétroaction.

Tous les programmes sont interpellés même ceux de la formation continue, les attestations d'études collégiales (AEC) par exemple. Le Collège a privilégié certaines mesures organisationnelles. Pour plusieurs programmes ciblés, une réflexion est prévue sur la séquence des cours et sur la possibilité d'offrir certains cours clés sur deux sessions. La révision de la PIEA dans une perspective de la pédagogie de la réussite est aussi enclenchée. Par contre, le plan contient peu de mesures globales visant l'évaluation du personnel, le perfectionnement et la distribution de la tâche.

Afin de responsabiliser les élèves, de les motiver et de soutenir leur orientation, le Collège propose la mise en application de la formule alternance travail-études pour chacun de ses sept programmes techniques, d'ici un an. Pour ce faire, la direction des études supportera la création de divers modèles de rapprochement avec le milieu de travail. De plus, en Sciences humaines, le développement de projets de stages est aussi envisagé et semble une stratégie porteuse.

En plus des différentes mesures existantes dont le Collège fait mention dans son plan, la Commission note qu'il compte améliorer la réussite de certains cours ciblés par la création d'un comité consultatif de la formation générale, la modification de la séquence des cours en français; la révision de l'offre de cours en éducation physique; la création d'un centre d'aide par les pairs en programmation; l'actualisation de Philo-aide, du centre de langues modernes et du laboratoire d'entraide en mathématiques et en comptabilité.

Les modalités de mise en œuvre

Les mécanismes de gestion du Collège prévoient la concertation et la coordination des différents services et instances pour atteindre la réalisation du plan. Ainsi, la commission des études a formé un comité de travail sur la réussite composé de cadres, de professionnels et d'enseignants dont le mandat était de bâtir un projet de plan d'amélioration de la réussite; la direction des études en assure la coordination.

La Commission note le caractère intégré des différents services d'aide et de soutien à l'enseignement, particulièrement le service de l'organisation de l'enseignement qui supporte le travail des départements et programmes en fournissant les différentes données statistiques. Des mesures favorisent aussi la sensibilisation du personnel à l'importance de la réussite telles la journée pédagogique d'octobre 2000 réservée à une consultation sur le plan institutionnel d'amélioration de la réussite et la distribution du document « Réussite et diplomation au Collège Montmorency et Éléments de réflexion » produit par deux enseignants en philosophie. Par ailleurs, le Collège pourrait informer la population étudiante, les parents et les employeurs des principaux objectifs contenus dans son plan de réussite.

La Commission constate que le Collège a présenté un calendrier de mise en œuvre bien structuré comprenant les objectifs, les moyens envisagés, le porteur de dossier et l'échéance pour chacun des objectifs et des programmes ciblés. Le Collège pourrait compléter son échéancier en tenant compte des autres programmes et départements, considérant que ces derniers ont aussi annoncé des actions.

Conclusion

En conclusion, le Collège Montmorency propose une analyse claire et bien documentée. Elle est basée sur des données statistiques et fait ressortir un certain nombre d'obstacles à la réussite et à la diplomation.

La Commission constate que le Collège a pris en considération les obstacles identifiés lors de son analyse et a proposé des stratégies porteuses. Notons au passage la mise en application de l'alternance travail-études dans tous les programmes techniques, l'ouverture ou l'actualisation des différents centres d'aide, la création du comité consultatif en formation générale. La Commission remarque aussi que le Collège assouplit ses mesures organisationnelles et prévoit des changements intéressants aux grilles et séquences de cours de certains programmes. Soulignons enfin qu'une rétroaction est prévue dans le but d'évaluer l'impact des mesures et des changements amorcés.

Le plan établit un lien explicite avec la mission du Collège et vise des objectifs précis. La direction des études en assure la coordination et le suivi. La Commission constate que le Collège accorde une importance particulière à la sensibilisation du personnel au contenu du plan de réussite et de diplomation. Par ailleurs, les étudiants eux-mêmes, les parents et les employeurs gagneraient aussi à en être informés. Enfin, le Collège pourrait prévoir plus de mesures globales visant le perfectionnement et l'évaluation du personnel.

La Commission considère que le plan du Collège Montmorency est rigoureux et bien documenté, qu'il contient des stratégies et des moyens de nature à permettre l'atteinte des cibles fixées et qu'il favorise une prise en charge institutionnelle de la réussite des étudiants.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 15 avril 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 15 avril 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Collège Montmorency². Ce rapport de suivi montre que le Collège s'en tient à son plan initial, lequel est en bonne voie de réalisation.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Collège Montmorency devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Pauline Jean, agente de recherche

2. *Rapport de mise en œuvre du Plan institutionnel d'amélioration de la réussite et de la diplomation, avec lettre de transmission du 29 novembre 2001.*